

**Zeitschrift:** Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile  
**Herausgeber:** Schweizerischer Zivilschutzverband  
**Band:** 26 (1979)  
**Heft:** 4

**Artikel:** Courier fribourgeois  
**Autor:** Reichler, Charles  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-366611>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Courrier fribourgeois

J'ai lu avec surprise et déception le «Puisqu'on en parle» de l'Indicateur fribourgeois du jeudi 15 mars 1979.

Dans cet article, son rédacteur, M. Marc Waeber, interprète à sa façon notre bulletin de presse du 20 février dernier. L'USPC, par son secrétariat central, service de presse et d'information, publie mensuellement des bulletins de presse donnant des informations générales et variées sur tout ce qui a trait à la protection civile, à ses responsabilités, ses devoirs, ses activités.

M. H. Alboth, rédacteur de notre revue PC, journaliste professionnel, se charge de l'envoi de ce bulletin aux rédactions des journaux suisses, en les priant de bien vouloir en publier tout ou partie, contribuant ainsi à une meilleure diffusion de l'information

concernant la protection civile. On peut reprocher à ces textes d'être en général un peu trop longs pour être reproduits intégralement et régulièrement dans les journaux. De temps en temps pourtant, des extraits paraissent ici et là.

L'Indicateur fribourgeois, dans son numéro du 30 janvier 1975, sous la même rubrique «Puisqu'on en parle», avait fort bien commenté un de ces bulletins, sous le titre «Défense contre le chantage».

Quatre ans après, M. Waeber n'est pas d'accord avec notre bulletin 2-79 «La protection civile, pilier de notre indépendance» et il l'écrit très durement. Je signale pour information que ce bulletin est la reprise intégrale d'un article paru en janvier 1979 dans un quotidien romand.

Marcus Waeber est un de mes bons vieux amis de collège, de sports, de service militaire. Je pense qu'il y a quelque part un gros malentendu, une interprétation différente d'un texte qui se veut «information» et non «affirmation».

Et comme j'ai rendez-vous prochainement avec Marcus à ce sujet (mais malheureusement après les délais pour la parution du présent numéro), je ne puis vous donner d'autres nouvelles, mais j'espère fermement que tout va se remettre gentiment en place, et la protection civile au milieu du village!

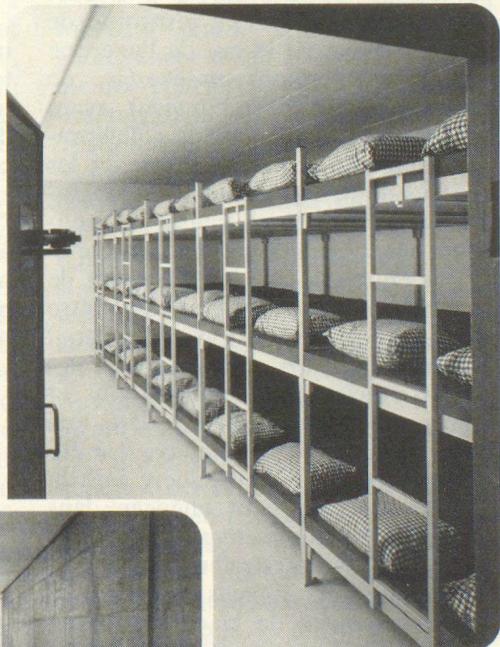
*Charles Reichler*  
Vice-président de l'USPC  
Président de la commission de  
rédaction et d'information USPC  
Président AFPC

## Embru équipe entièrement les installations de la protection civile et des cantonnements



Armoires, étagères pour matériel et pour effets.  
Lits à usages multiples. Utilisation comme lits ou comme casiers de stockage.

Tables et chaises



Nous équipons entièrement les installations de la protection civile et des cantonnements et nous nous tenons à votre disposition dès la planification. Demandez notre documentation avec listes de références.



Usines Embru  
Agence Lausanne, 1000 Lausanne 19  
Téléphone 021 / 27 42 57

**embru**

Exposition permanente:  
1530 Payerne, route Grandcour  
Téléphone 037 / 61 12 85

ZM 2/78